

« Ce que la pauvreté fait à l'école. Ce que l'école fait de la pauvreté »

Pédagogue, haut fonctionnaire français, **JEAN-PAUL DELAHAYE** a exercé la fonction de directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO). Auteur de plusieurs rapports concernant l'éducation et plus particulièrement l'éducation prioritaire, il est inspecteur général de l'Éducation nationale honoraire.¹

Un colloque national de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) sur le même thème s'est tenu à Avignon le 7 décembre 2024, au cours duquel l'auteur apporta son expertise et sa réflexion, que nous reproduisons, avec son accord, dans ce dossier.

Je souhaite commencer par dire que l'école n'a pas à rougir de tout ce qu'elle fait.

Près de la moitié des jeunes qui sortent aujourd'hui de formation initiale sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ce qui représente plus du double de la génération qui part aujourd'hui à la retraite. 80 % des jeunes d'une classe d'âge obtiennent aujourd'hui l'un des trois baccalauréats, général, technologique et professionnel. Cela a contribué à une élévation à la fois quantitative et qualitative du niveau de formation, élévation ayant aussi concerné les plus pauvres qui ne sont donc pas systématiquement et fatalement en échec scolaire. Plus récemment, le nombre des sorties annuelles sans qualification qui restait bloqué à 140 000 en 2010 est passé, après plus de dix ans d'efforts, à moins de 80 000. Toutes ces évolutions positives sont le fruit d'une mobilisation générale et continue de l'école. C'est le résultat du formidable travail effectué par les personnels de l'Éducation nationale, c'est-à-dire par des fonctionnaires. Par les temps qui courent, il n'est pas inutile de le souligner.

Des différences significatives

Mais il faut reconnaître qu'aujourd'hui notre système éducatif n'est pas en bonne forme. La succession d'évaluations nationales et internationales ne donnent pas une image reluisante de notre école, c'est le moins que l'on puisse dire. Les résultats des tests PISA²

1. Parmi ses ouvrages, citons : *Exception consolante, un grain de pauvre dans la machine*, Éd. de la Librairie du Labyrinthe, 2021 ; *L'école n'est pas faite pour les pauvres*, Éd. Le Bord de l'Eau, 2021 ; *Frapper les pauvres*, Éd. de la Librairie du Labyrinthe, 2025.

2. PISA, programme international pour le suivi des acquis des élèves, est la plus grande étude internationale auprès d'élèves dans le domaine de l'éducation. Pilotée par l'OCDE, PISA mesure l'efficacité des systèmes éducatifs. L'objectif est de comparer les performances des élèves issus de différents environnements d'apprentissage pour comprendre ce qui les prépare le mieux à leur vie d'adulte.

montrent que, d'une manière générale – et ce n'est pas propre à la France – le niveau scolaire tend à se dégrader. Les résultats de la dernière évaluation TIMMS 2023 qui concerne les élèves de CM1 en mathématiques, rendue publique ce mercredi 4 décembre (2024) par le ministère, sont très mauvais pour notre pays : l'écart entre les filles et les garçons se creuse au détriment des filles, et ces résultats confirment, je cite le ministère, que « *La France est un des pays au sein desquels la différence de scores entre les élèves les plus favorisés et les élèves les moins favorisés est la plus importante.* »

Pour dire les choses autrement, en France, lorsque l'on appartient à un milieu défavorisé, on a clairement aujourd'hui moins de droits à la réussite que dans tous les autres pays qui nous sont comparables.

Les citoyens voient bien qu'il y a certes eu une massification de l'accès à l'enseignement secondaire, mais ils comprennent aussi que la démocratisation est loin d'être achevée pour les enfants des milieux populaires. L'accès aux trois filières de baccalauréat traduit clairement une démocratisation très différenciée et un déplacement des inégalités. Les orientations dans les différentes filières de formation sont très socialement marquées. Après le collège, les enfants d'ouvriers sont majoritairement affectés en seconde professionnelle ou en CAP, tandis que les enfants de cadres se retrouvent à 90 % en seconde générale et technologique et seulement 8 % en seconde professionnelle ou CAP. En France, qui prétend être le pays du « vivre ensemble », on ne scolarise pas ensemble, comme disait ma mère : « *On ne mélange pas les torchons et les serviettes.* » Les CSP+³, les cadres et les milieux intellectuels, dont les enfants réussissent dans une école qui procède par élimination, se sont réservé de fait la voie générale. Ils valorisent dans les discours l'apprentissage et l'enseignement professionnel mais ils n'en font pas une voie de réussite pour leurs propres enfants. Songeons que le Conseil national de la résistance demandait en mars 1944 que nos élites soient « *constamment renouvelées par des apports populaires.* » Huit décennies plus tard, on en est encore très loin. De fait, une note de l'Institut des politiques publiques a mis en évidence en 2023 que la France compte parmi les pays de l'OCDE où la mobilité intergénérationnelle est la plus faible. Notre élitisme n'a rien d'un « élitisme républicain », il n'est manifestement qu'un élitisme social qui se cache derrière l'appellation trompeuse de « méritocratie ».

Un contexte qui n'incite pas à la fraternité

Il faut dire que le climat économique, social, politique où chacun craint pour sa famille et pour ses enfants n'incite pas vraiment à la fraternité. Les inégalités ont augmenté simultanément dans la quasi-totalité des pays du monde depuis la pandémie de Covid-19 et ses impacts. La France n'y a pas échappé. Depuis, des centaines de milliers de personnes, dont beaucoup de familles monoparentales, sont tombées dans la pauvreté tandis que la fortune des milliardaires a atteint de nouveaux sommets.

3. Sigle employé essentiellement en marketing et en analyses économiques, pour désigner les catégories socioprofessionnelles (CSP) les plus favorisées en France.

L'inquiétude est vive dans les milieux populaires et dans les classes moyennes. Leur inquiétude bien légitime peut générer davantage un sauve-qui-peut individuel qu'un projet collectif, et cela pourrait rendre plus difficile encore la lutte contre les inégalités à l'école. De plus, il devient très difficile de promouvoir la réussite de tous quand des femmes et des hommes politiques utilisent cette inquiétude pour faire des propositions d'intensification du tri et de la sélection précoce.

Ne nous y trompons pas, ces propositions reçoivent un écho favorable de la part de ceux qui pensent que cela concernera les enfants des autres et que cela protégera les leurs. Les élèves en difficulté, massivement issus des milieux populaires, ont tout à perdre dans cette affaire. Ils sont devenus, dans certains esprits les responsables de tout ce qui ne va pas. Un récent et éphémère ministre n'a-t-il pas dit que les élèves en difficulté empêchaient les autres élèves de « s'envoler », pour justifier la mise en place de groupes de niveau ? Faut-il être à ce point aveugle, et n'avoir jamais vu un enfant du peuple dans une école publique, pour ne pas voir que l'échec scolaire massif des enfants des milieux populaires prive la France d'une grande part des talents nécessaires à notre avenir commun ?

Est-il si difficile d'ouvrir les yeux sur la fabrique sociale et sur la fabrique institutionnelle des inégalités scolaires ?

La fabrique sociale et la fabrique institutionnelle des inégalités scolaires

La fabrique sociale des inégalités tout d'abord. Pour un nombre sans cesse plus important de citoyens, il est aujourd'hui difficile de « joindre les deux bouts » avec un facteur aggravant s'agissant des familles monoparentales c'est-à-dire essentiellement des femmes seules avec leurs enfants. Ne pas « joindre les deux bouts », c'est la situation vécue par les familles de plus de 3 millions d'écoliers, collégiens, lycéens, 20 % d'une génération, un élève sur cinq, qui vivent sous le seuil de pauvreté. Si on prend en compte la grande pauvreté, ce sont 1,6 million d'élèves qui sont concernés, 12 % d'une génération. C'est toute une partie de notre jeunesse qui ne peut entrer sereinement dans les apprentissages car elle a quantité de problèmes à régler dans sa tête et dans son corps avant d'entrer en classe.

Ces jeunes vivent avec leur famille dans une pauvreté de biens et de conditions de vie qui font de leur quotidien une longue suite de privations liées au manque permanent d'argent, à l'insuffisance des ressources, à la dépendance aux allocations. Ce sont des vies de restrictions de consommation, de retards de paiements, d'endettement. J'ai personnellement connu tout cela. Quand j'étais jeune, il n'y avait pas le RSA⁴, mais je peux vous dire que l'attente du versement des allocations familiales par le facteur était si forte que ma mère m'envoyait en guetteur au début du mois à l'entrée du village pour voir si le facteur s'arrêtait dans les maisons où il y avait des enfants et si c'était le cas, je revenais très vite à la maison

4. Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer.

avec la bonne nouvelle, on allait toucher les allocations et on allait pouvoir régler nos dettes à l'épicerie du village.

La pauvreté des élèves, ce n'est pas seulement une pauvreté de biens, c'est aussi une pauvreté de liens, avec le sentiment de vivre à part et non de « vivre ensemble » avec les autres, faute de mixité sociale, c'est vivre sans pouvoir participer à la vie en société, moins partir en vacances, moins recevoir des amis, ...

Comment vivre sa vie d'élève quand on rencontre des difficultés pour se loger (il y a 4 millions de mal-logés en France), comment faire ses devoirs et apprendre ses leçons dans un hôtel social, dans un logement insalubre ou surpeuplé, sans espace pour faire vivre le soir à la maison ce que l'on apprend dans la journée à l'école ?

Comment apprendre dans de bonnes conditions quand on rencontre des difficultés pour se nourrir ? Comme le montre l'enquête UNICEF France de novembre 2024, 23 % des enfants déclarent manger moins de trois repas par jour.

Est-ce qu'on peut venir à l'école l'esprit libre quand on rencontre des difficultés pour s'habiller selon sa taille et les saisons, quand on rencontre des difficultés pour se soigner : 15 % des jeunes de 6 à 18 ans disent qu'ils ne vont jamais chez le dentiste ou moins d'une fois tous les 3 ans, toujours selon l'enquête UNICEF France de novembre 2024.

Peut-on être totalement mobilisé pour les apprentissages quand sa famille a des difficultés pour payer les fournitures, la coopérative, les sorties scolaires ? Cela aussi je l'ai vécu. Dans ma classe de 4^e du lycée d'Abbeville dans la Somme où j'étais scolarisé au milieu des années 1960, nous étions trois boursiers. Un beau jour, nous nous sommes retrouvés tous les trois, tout seuls dans la classe. Tous les autres étaient partis une semaine en Angleterre, leurs parents pouvaient payer la sortie scolaire, mais pas les nôtres. Je peux vous dire que cette humiliation vécue à hauteur d'adolescent, je ne l'ai jamais oubliée.

Si les riches ne faisaient pas sécession...

Bien sûr, l'école n'est pas responsable de tout. Sans l'école, sans l'attention et le dévouement des personnels de l'Éducation nationale dont je témoigne pour leur rendre hommage dans mon rapport sur la grande pauvreté, sans l'appui des collectivités locales et des partenaires de l'école, ce serait bien pire pour les familles. L'école est le reflet des clivages sociaux au sein de la société. Peut-on, par exemple, promouvoir à l'école la mixité sociale tant qu'on permettra à certaines communes de refuser d'avoir leur quota de logements sociaux moyennant le paiement d'une pénalité ? Si les riches ne faisaient pas sécession, évidemment les enfants, tous les enfants, viendraient à l'école avec une plus grande égalité de possibilités.

Peut-on d'ailleurs encore parler de système éducatif au singulier quand celui-ci fonctionne en réseaux d'établissements juxtaposés selon les catégories sociales ou en filières différenciées au sein

même des établissements ? En réalité, nous avons, sous l'effet du creusement des écarts sociaux et culturels, un système éducatif qui fonctionne par « Ordre », un peu au sens que cela avait sous l'Ancien Régime. Ici, des établissements publics sélectifs pour la noblesse de la République, là des établissements publics moins bien traités pour le Tiers-État, et enfin des établissements privés pour un clergé composé de certaines de nos « élites ». Quelle société préparons-nous si nous ne parvenons pas à faire vivre et à faire apprendre ensemble, au moins pendant le temps de la scolarité obligatoire de 3 à 16 ans, dans des établissements hétérogènes, toute la jeunesse de notre pays dans sa diversité ? Quelle démocratie peut fonctionner durablement quand les « élites », de droite comme de gauche, prétendent gouverner un peuple qu'elles n'ont jamais vu de près, y compris à l'école ? D'ailleurs combien sont-ils ceux qui nous gouvernent, hier ou aujourd'hui, à avoir fréquenté l'école publique ?

La part de responsabilité de l'école

L'école n'est pas responsable de tout mais elle a sa part de responsabilités et c'est là qu'il peut y avoir une fabrique institutionnelle des inégalités. Et pour ce qui concerne ses propres responsabilités, les réponses du système éducatif sont insuffisantes.

Pour accompagner les élèves et leurs familles, nous manquons cruellement d'assistants sociaux, d'infirmiers et de médecins. L'Éducation nationale est un désert médical : d'après un rapport de l'Assemblée nationale de mai 2023, 8 enfants sur 10 n'ont jamais vu de médecin scolaire.

Malgré la Constitution (« *L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État* »), l'école n'est pas gratuite pour les fournitures, les sorties scolaires, la restauration scolaire. Et il y a de grandes disparités dans cet accompagnement de l'obligation de gratuité.

Certes, il existe des bourses mais leur montant reste insuffisant malgré les revalorisations de 2016 et de 2022. Et comme on le sait, il y a un taux important de non-accès aux droits et la dématérialisation des procédures et des documents n'a rien arrangé.

Il existe des crédits consacrés aux fonds sociaux mais ces crédits destinés aux élèves les plus démunis sont des variables d'ajustement budgétaire: ils ont été divisés par 2 de 2002 à 2012, multipliés par 2 de 2013 à 2017, à nouveau divisés par 2 en 2020, augmentés en 2021-22-23, en baisse en 2024. On doit aussi et malheureusement constater que certains établissements ne dépensent pas tous leurs fonds sociaux.

La responsabilité institutionnelle, c'est aussi un défaut d'organisation du système éducatif pour la réussite de tous. Prenons juste un exemple, celui de l'accompagnement éducatif pour aider les élèves à effectuer leur travail personnel après la classe. Cette question est d'autant plus sensible que, s'agissant du soutien donné aux élèves en difficulté, la France figure parmi les pays dans lesquels les jeunes qui ont des difficultés s'estiment les moins aidés par

l'école alors que, selon les enquêtes de l'UNICEF, 24 % des enfants et adolescents n'ont pas accès à un outil numérique à la maison pour faire leurs devoirs et que 3 enfants sur 10 disent ne pas pouvoir se cultiver en lisant chez eux des magazines ou des livres. Et selon le ministère lui-même, 58 % des élèves disent rencontrer des difficultés dans le travail après la classe. Dans le temps scolaire, des réponses sont prévues mais sont-elles toujours mise en œuvre ? Qu'en est-il des activités pédagogiques complémentaires dans le primaire, de l'accompagnement personnalisé au collège, au lycée ? Hors temps scolaire, il y a « Devoirs faits » au collège, une belle initiative mais qui manque de moyens pour sa généralisation. En éducation prioritaire, on dépense pour l'accompagnement éducatif après la classe 18,80 euros par élève et par an, c'est ce qu'on peut calculer d'après le rapport de la Cour des Comptes de 2018. Dans les classes préparatoires aux grandes écoles, où sont scolarisés assez peu d'enfants de pauvres, on dépense 843 euros par étudiant et par an pour du soutien et du renforcement pour la préparation des concours. On dépense ainsi 45 fois plus pour l'aide aux étudiants de ces classes que pour l'aide aux élèves d'éducation prioritaire ! Qui sait qu'on dépense aujourd'hui des centaines de millions d'euros pour la défiscalisation du soutien scolaire payant des enfants des classes moyennes et favorisées, alors que nous ne sommes pas fichus de trouver l'argent nécessaire pour une aide à la hauteur des besoins pour les enfants des milieux défavorisés ? À prendre connaissance de ces chiffres, on est fondé à se demander qui sont vraiment les assistés dans notre pays.

Méditons cette formule d'Antoine de Saint-Exupéry qui n'a pas pris une ride : « *Une démocratie doit être une fraternité, sinon c'est une imposture.* » ■